© Joueurs Info Service - 24 novembre 2026

Vos questions / nos réponses

Jeux

Par Profil supprimé Postée le 09/01/2019 15:10

> Comment arrêter de jouer au jeux de casino su iapad

Mise en ligne le 11/01/2019

Bonjour,

Nous comprenons une volonté de mettre un terme à la consommation de jeu de casino virtuel sans disposer d'informations concernant cette consommation personnelle.

Il n'existe pas une façon unique de se libérer de ce type de consommation car chacun a son propre rapport au jeu, ses attentes, ses besoins, ses manques,… Nous vous joignons plusieurs liens ci-dessous qui pourront vous permettre dans un premier temps d'y réfléchir et peut-être de vous apporter quelques éléments de réponse.

Il est également possible pour être aidé à comprendre ce rapport au jeu et ensuite s'orienter vers une meilleure gestion ou un arrêt comme vous semblez le souhaiter. Ce sont des consultations individuelles, confidentielles et gratuites. Elles sont proposées dans des Centres de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA). Il existe des CSAPA dans tous les départements, nous vous joignons un lien ci-dessous.

Une autre possibilité est l'interdiction volontaire de jeux ; c'est une mesure administrative valable dans toutes les salles de casinos et sites Internet de jeux autorisés. Elle est d'une durée non réductible de trois ans. Au-delà de ces trois années, vous resterez interdit à moins d’effectuer une démarche pour lever l’interdiction. Nous vous joignons un lien spécifique à ce sujet.

Si vous le souhaitez, vous pouvez également nous contacter de façon anonyme, tous les jours de 8h à 2h au 09 74 75 13 13 (appel non surtaxé) ou par chat via notre site de 14h à minuit.

Bien cordialement

Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suivantes :

Association Addictions France 29 - CSAPA QUIMPER

14 rue Marie Rose Le Bloch
29000 QUIMPER

Tél : 02 98 64 89 60
Site web : addictions-france.org/etablissements/csapa-quimper/
Accueil du public : Sur rendez-vous : lundi-mardi-mercredi et vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h, les jeudis jusqu'à 19h00
Consultat° jeunes consommateurs : Jeunes de moins de 26 ans, sur rendez-vous avec ou sans entourage (Prise de rendez-vous par téléphone au 06 07 56 55 87)
Substitution : Prescription, suivi de traitement de substitution aux opiacés - Pour les personnes suivies au Csapa la délivrance est assurée jusqu'à 12h30.
Autre : Permanence de l'équipe du Caarud : dépistage, conseils sur la réduction des risques, tous les mardis de 15h à 18h

Voir la fiche détaillée

En savoir plus :

- Prendre conscience des mécanismes en jeu
- Quelques éléments clé pour arrêter
- Se faire aider
- Le jeu et vous
- Se faire interdire ou auto-exclure de jeu